

Maîtriser les risques après la réforme du crédit à la consommation



Publics

- Conseillers clientèle particuliers
- Gestionnaire de clientèle
- Toutes personnes concernées par le sujet



Particuliers



Durée : 1 journée



Objectifs de la formation

- Connaître la loi Lagarde, réforme du crédit à la consommation
- Maîtriser les principales lois qui régissent le crédit à la consommation
- Appréhender leur application dans la relation quotidienne avec le client
- Savoir mesurer les risques dans la distribution du crédit à la consommation



Pré-requis

- Connaître les principaux crédits à la consommation
- Connaître l'actuel prêt à taux zéro



Éléments du programme

LA REFORME DU CREDIT AUX PARTICULIERS :

LES OBJECTIFS DE LA LOI LAGARDE

LE CHAMP D'APPLICATION DE LA LOI

- Les nouveaux seuils
- Les nouveaux délais
- L'objet du crédit
- Le taux d'usure
- Le remboursement anticipé

LE CALENDRIER D'APPLICATION DE LA LOI

LA FORMATION DU CONTRAT DE CREDIT

LA PUBLICITE SUR LE CREDIT

LES NOUVEAUTES EN TERME DE :

- Découverte et la nouvelle notion de dépassement
- Crédit renouvelable
- Crédit classique

LES IMPLICATIONS AU QUOTIDIEN DANS LA RELATION CLIENTELE

LA VENTE A DISTANCE DU CREDIT

LES NOUVELLES REGLES D'INSCRIPTION AU FICP

LE TRAITEMENT DU SURENDETTEMENT